

Demande de subvention au Fonds communal pour le développement durable

MOBILITÉ – véhicule à gaz ou 100% électrique

Attention : nous vous prions de ne pas entreprendre d'acquisitions avant que notre accord ne vous soit parvenu.

Conditions pour l'octroi de la subvention

Le véhicule est neuf et de série oui

Vous n'avez pas touché de subvention pour un véhicule à gaz ou 100% électrique au cours de ces sept dernières années non

Description du véhicule

Marque	
Modèle	
Montant CHF	

Coordonnées personnelles

Nom		
Prénom		
Adresse		
NPA, Localité	1020	Renens
Téléphone		
Email		

Vendeur

Entreprise / Nom		
NPA, Localité		
Téléphone		
Email		

Date de la demande

Signature

--	--

Par sa signature, le/la bénéficiaire accepte le règlement communal et les directives municipales régissant le Fonds pour le développement durable en ligne sur renens.ch/subventions, et s'engage à fournir tous les documents nécessaires.

Documents à fournir

Avant l'accord pour l'octroi de la subvention

L'offre du véhicule

Après l'accord pour l'octroi de la subvention

La facture, indiquant le montant de l'achat ainsi que votre nom

Une preuve de paiement (p.ex. facture payée, ticket de caisse, extrait de compte bancaire)

Une copie de votre carte bancaire (pour le versement de la subvention)

A renvoyer à : Centre technique communal, rue du Lac 14, case postale, 1020 Renens ou ctc@renens.ch

Montant de la subvention

--